

## ORDONNANCE COLLECTIVE LORS DE DÉCOUVERTURE MÉDICALE

<b>Titre :</b>	<b>RÉACTION ALLERGIQUE :</b> initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques														
<b>Numéro d'ordonnance :</b>	OCU-14														
<b>Énoncé de l'activité réservée :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique – champ d'exercice infirmier;</li> <li>▪ Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance – champ d'exercice infirmier</li> </ul>														
<b>Groupe de personnes visé ou la situation visée par l'ordonnance :</b>	Patient se présentant à l'urgence avec une histoire évidente de réaction allergique														
<b>Date de rédaction :</b>	2009-10-01														
<b>Référence à un protocole:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui														
<b>Personnes habilitées à exécuter l'ordonnance :</b>	Infirmiers (ères) à l'urgence														
<b>Centre(s) d'activité(s) visé(s) :</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul</td> <td><input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres</td> <td><input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon</td> <td><input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine</td> <td><input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine</td> </tr> </table>	<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive	<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont	<input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon	<input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré	<input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est	<input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest	<input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine	<input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine
<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Bellerive														
<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de Clermont														
<input type="checkbox"/> CLSC de La Malbaie	<input type="checkbox"/> C. Hébergement de St-Siméon														
<input type="checkbox"/> CLSC de Baie-Saint-Paul	<input type="checkbox"/> C. Hébergement Pierre-Dupré														
<input type="checkbox"/> CLSC de l'Île-aux-Coudres	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Est														
<input type="checkbox"/> CLSC de St-Siméon	<input type="checkbox"/> GMF Charlevoix-Ouest														
<input type="checkbox"/> CLSC de Baie Ste-Catherine	<input type="checkbox"/> Pharmacies d'officine														
<b>Date de mise en vigueur :</b>	2010-07-07														
<b>Date de révision :</b>															

CONDITIONS PARTICULIÈRES EXIGÉES	DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À CONSULTER
<input type="checkbox"/> Usager sous surveillance d'un moniteur cardiaque <input type="checkbox"/> Présence sur place du médecin traitant <input type="checkbox"/> Traitement administré par les infirmiers(ères) habilités(es) ayant reçu la formation sur la connaissance et l'administration du médicament <input type="checkbox"/> Usager répondant aux critères d'admissibilité validés par le médecin	<input type="checkbox"/> Selon le protocole ci-joint <input type="checkbox"/> Règle de soins infirmiers <input type="checkbox"/> Plan thérapeutique infirmier <input type="checkbox"/> Guide de traitement des médicaments <input type="checkbox"/> Règle d'utilisation du médicament concerné <input type="checkbox"/> Les plans de soins types suivants :..... <input type="checkbox"/> Le (s) programme (s) d'enseignement concernant... <input type="checkbox"/> Programmes de soins infirmiers <input type="checkbox"/> Protocole infirmier <input type="checkbox"/> Voir méthode de soins infirmiers #..... <input type="checkbox"/> Plan de cheminement clinique <input type="checkbox"/> Protocole interdisciplinaire

**1. INDICATIONS / CONDITIONS D'INITIATION :**

Patient se présentant avec une histoire évidente de réaction allergique confirmée par lui-même ou l'accompagnateur et présentant un des tableaux suivants :

**SCÉNARIO I :** Urticaire des membres supérieurs et inférieurs tel qu'œdème, prurit et plaques rouges surélevées.

**SCÉNARIO II :** Angio-œdème au niveau des voies respiratoires (manifestée par difficulté respiratoire), ou urticaire du visage, du cou avec symptomatologie : visage oedématisé, paupières tuméfiées, conjonctives rouges, voix rauque, stridor ou œdème de la langue.

**OU**

**SCÉNARIO III :** Choc anaphylactique.

**2. INTENTION THÉRAPEUTIQUE :**

Diminuer les conséquences d'une réaction allergique.

**3. CONTRE-INDICATIONS :**

Aucune.

**4. PRÉCAUTIONS :**

**Pour les scénario II et III,** ne jamais retarder le transfert. Appliquer les interventions de l'ordonnance lors du transfert, si nécessaire.

**5. PROCÉDURE :**

**SCÉNARIO I** **Si urticaire des membres supérieurs et inférieurs tel qu'œdème, prurit et plaques rouges surélevées :**

- Prendre et inscrire au dossier les signes vitaux, la saturation et le poids;
- Administrer diphenhydramine (Bénadryl<sup>MD</sup>) 1.25 mg/kg/dose per os, selon le poids du patient (voir tableau);
- Orienter le patient, par le moyen de transport approprié, vers le site du CSSS de Charlevoix où il y a couverture médicale au service d'urgence.

**P.S. Ne pas oublier la possibilité d'une évolution rapide vers les scénarios II et III.**

Tableau de référence

Poids	Diphenhydramine (Bénadryl <sup>MD</sup> ) per os Capsule: 25mg/capsule
0 à 6kg (8 à 14 lb)	6,25mg
7 à 10kg (15 à 23 lb)	10mg
11 à 15kg (24 à 33 lb)	15mg
16 à 20kg (34 à 44 lb)	22,5mg
21 à 30 kg (45 à 67 lb)	25mg soit 1 capsule ou 10ml
31 à 40 kg (68 à 89 lb)	50mg soit 2 capsules
> 40kg (> 90 lb)	50mg soit 2 capsules
> 12 ans à adulte	50mg soit 2 capsules

**SCÉNARIO II** Si angio-œdème au niveau des voies respiratoires ou urticaire du visage ou cou avec symptomatologie : visage œdématisé, paupières tuméfiées, conjonctives rouges, voix rauque, stridor ou œdème de la langue :

OU

**SCÉNARIO III** Si choc anaphylactique :

Symptômes :

- ♦ Angoisse, agitation, prurit généralisé, urticaire, diaphorèse, sensation d'étouffement, dysphagie, pouls rapide et filant ou bradycardie, difficulté respiratoire de type asthmatiforme, chute de tension artérielle, altération de l'état de conscience.

Interventions :

1. Dispenser les soins selon l'ABC :
  - Dégager les voies respiratoires ;
  - Succion au besoin, guedelle ou canule nasopharyngée, si indiquée ;
  - Oxygène à 100% avec masque.
2. Prendre et inscrire au dossier les signes vitaux avec T°, l'état de conscience, le poids et la saturométrie.
3. **ADRÉNALINE 1 : 1000 I.M.** dose adultes et enfants ≥ 21kg : 0,3ml (dose enfants < 21kg voir tableau). Répéter la dose après 10 minutes au besoin X 1 fois.
4. Diphenhydramine (Bénadryl<sup>MD</sup>) I.M. X 1 fois (voir tableau pour dose).
5. Installer le moniteur cardiaque.

6. Organiser immédiatement le transfert vers le site du CSSS de Charlevoix où il y a couverture médicale au service d'urgence.
7. Installer un soluté NaCl 0,9% pour GVO.
8. **SI BRONCHOSPASME**, donner un traitement de nébulisation selon la dose suivante :

**Adulte :**

- a. Salbutamol, 2,5mg dans 2,5ml de NaCl 0,9%.

**Enfant (voir tableau) :**

- b. Salbutamol 5mg/ml (Ventolin<sup>MD</sup>), donner 0,03ml/kg : dose minimum de 0,3ml et dose maximum de 0,5ml dilué dans NaCl 0,9% pour un volume total de 3ml (maximum 0,15mg/kg).

- \* Répéter le salbutamol (Ventolin<sup>MD</sup>) solution par nébulisation, au besoin, aux 20 à 30 minutes pour un maximum de 3 traitements.

9. Chez l'adulte (12 ans et plus) si TA systolique < 100mmHg, installer en position déclive et donner un bolus de NaCl 0,9% de 500ml. Pour enfant de 12 ans et moins, dose maximale 500 ml 20ml/kg.
10. Si hypotension réfractaire et/ou aucune amélioration des symptômes et que le patient reçoit un bêtabloquant (voir liste en annexe), communiquer avec le milieu receveur pour savoir s'il y aurait lieu d'administrer du glucagon, si cela ne retarde pas le transfert.
11. Transfert en ambulance avec escorte infirmière, au site du CSSS de Charlevoix où il y a couverture médicale au service d'urgence.

**Si détérioration de l'état de santé du patient :**

1. Soins selon l'ABC :
  - Dégager les voies respiratoires ;
  - Succion au besoin, guedelle ou canule nasopharyngée, si indiquée ;
  - Oxygène à 100% avec masque.
2. Débuter la RCR.

**Tableau de référence**

<b>Poids</b>	<b>Épinéphrine 1:1000 I.M. (1mg/ml)</b>	<b>Diphenhydramine (Bénadryl<sup>MD</sup>) I.M. 50mg/ml</b>
<b>Kilogrammes (livres)</b>	<b>0,01mg/kg (max 0,3ml)</b>	<b>1,25mg/kg</b>
0 à 6kg (8 à 14 lb)	0,06ml	0,125ml
7 à 10kg (15 à 23 lb)	0,10ml	0,2ml
11 à 15kg (24 à 33lb)	0,15ml	0,3ml
16 à 20kg (34 à 44lb)	0,20ml	0,45ml
21 à 30kg (45 à 67lb)	0,30ml	0,6ml
31 à 40kg (68 à 89lb)	0,30ml	0,8ml
> 40kg (> 90 lb)	0,30ml	1ml

**DOSE DE SALBUTAMOL 5MG/ML SOLUTION (VENTOLIN<sup>MD</sup>)  
À ADMINISTRER EN FONCTION DU POIDS CHEZ LES ENFANTS**

<b>Poids de l'enfant Kilogrammes (livres)</b>	<b>Volume de salbutamol 5mg/ml solution (Ventolin<sup>MD</sup>) à prélever* dose 0,03ml/kg équivalent à 0,15mg/kg, minimum 0,3ml</b>
≤ 12,5kg (27,5lb)	0,3ml
12,6 à 15,5kg (27,7 à 34lb)	0,4ml
> 15,5kg (34,1lb)	0,5ml

- Ajouter la dose prélevée du NaCl 0,9% pour nébulisation pour un volume total de 3ml.

**6. SOURCES :**

- Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (CHA), Ordonnances collectives lors de découverte médicale;
- CSSS de Portneuf, Ordonnances collectives lors de découverte médicale;
- CSSS de Québec-Nord, Ordonnances collectives lors de découverte médicale.

## ANNEXE

## LISTE DES BÊTA-BLOQUEURS

NOM GÉNÉRIQUE	NOM COMMERCIAL
Acébutolol	Monitan <sup>MD</sup> , Sectral <sup>MD</sup>
Aténolol	Ténormin <sup>MD</sup>
Bisoprolol	Monacor <sup>MD</sup>
Carvedilol	Coreg <sup>MD</sup>
Labétalol	Trandate <sup>MD</sup>
Métoprolol	Lopresor <sup>MD</sup>
Nadolol	Corgard <sup>MD</sup>
Oxprénolol	Trasicor <sup>MD</sup>
Pindolol	Visken <sup>MD</sup>
Propranolol	Indéral <sup>MD</sup>
Sotalol	Sotacor <sup>MD</sup>
Timolol	Blocadren <sup>MD</sup>

7. PROCESSUS D'ÉLABORATION :

Médecin, chef du département clinique ou du service médical –Hôpital de Baie-St-Paul

2010 0812  
Date

Médecin, chef du département clinique ou du service médical –Hôpital de La Malbaie

2010 08 05  
Date

N/A

Médecin, chef du service médical – CLSC

Date

Chef du département de pharmacie

22 août 2010  
Date

Directeur des services professionnels

7 juillet 2010  
Date

Directeur des soins infirmiers

16 août 2010.  
Date

Autres

Date

8. PROCESSUS D'APPROBATION :

CMC – Hôpital de Baie-St-Paul

2010-04-20  
Date

CMC – Hôpital de La Malbaie

2010-03-09  
Date

N/A

CMC – CLSC de Charlevoix

Date

CMDP

2010-04-26  
Date